



VILLE
de
CHATEAUBRIANT

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE DU JEUDI 30 MARS 2023

DIRECTION GÉNÉRALE
DGS/MH

Membres en exercice : 33

Délibération n° 27 - Budget Primitif annexe Bowling 2023

Le trente mars 2023, à dix-huit heures quinze, les membres du Conseil Municipal de la commune de CHÂTEAUBRIANT, convoqués en session ordinaire le vingt-quatre mars 2023, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain HUNAULT, Maire.

Etaient présents :

M. HUNAULT, Mme CIRON, M. BOISSEAU, Mme BOMBRAY, M. NOMARI, Mme SONNET, M. MARSOLLIER, M. PADIOLEAU, Mme BOURDEL, Mme GITEAU, M. FLATET, M. AMIOUNI, Mme JARRET, Mme BOURDAIS, M. LE MOEL, M. KESKIN, Mme DEGREGRE, M. SINENBERG, M. BEASSE, Mme CHAUVIN, Mme HEBERT, Mme RICHEL, M. BARON, M. GAUDIN, Mme LEGRAIS-OZBERK, Mme ORAIN, Mme PALIERNE, M. LE HECHO.

Etaient excusés :

Mme GALLAND-PLUMEJAULT a donné procuration à Mme PALIERNE

M. GICQUEL a donné procuration à M. BOISSEAU

M. TRIMAUD a donné procuration à Mme CIRON

M. EMERIAU a donné procuration à Mme BOMBRAY

Mme PAYET a donné procuration à M. NOMARI

Secrétaire de séance : Mme HEBERT

Objet : Budget Primitif annexe Bowling 2023**EXPOSÉ**

Le Conseil Municipal, par délibération du 19 février 2023, a décidé de créer un budget annexe pour l'exploitation d'un complexe de jeux de bowling, considérant que l'exploitation de ce complexe constitue, de par sa nature, son fonctionnement et son mode de financement, un service public à caractère industriel et commercial.

Il vous est proposé d'adopter le Budget Primitif 2023 du service « Bowling » de la Ville qui intègre les résultats reportés 2022 et s'équilibre comme suit :

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
• Section de Fonctionnement	60 580.00 €	60 580.00 €
• Section d'Investissement	96 388.57 €	96 388.57 €

DECISION

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide d'adopter le Budget Primitif 2023 du service « Bowling ».

Les propositions sont adoptées par 29 voix
Abstentions : 4 (M. BARON, M. GAUDIN,
Mme LEGRAIS-OZBERK, Mme ORAIN)

Fait et délibéré à Châteaubriant
A l'Hôtel de Ville, le 30 mars 2023

La secrétaire de séance,

Préfecture de Loire-Atlantique Ilona HEBERT

044-214400368-20230406-22-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 06-04-2023

Publication le : 06-04-2023



Le Maire,

Alain HUNAUT

Le Maire,
Alain HUNAUT



IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 33
 Nombre de membres présents : 28
 Nombre de suffrages exprimés : 33

VOTES :
 Pour : 29
 Contre : 0
 Abstentions : 4

Date de convocation : 24 mars 2023

Présenté par (1), M. Alain HUNAUULT, Maire
 A le Châteaubriant, le 30 mars 2023.
 (1),



Le Maire,
Alain HUNAUULT

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A, le Châteaubriant, le 30 mars 2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le 6 avril 2023

A, le
Châteaubriant
 le 30/03/2023

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général...
 (2) L'assemblée délibérante étant : .
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

<p>M. HUNAUULT <i>[Signature]</i></p> <p>M. NOMARI <i>[Signature]</i></p> <p>M. PADIOLEAU <i>[Signature]</i></p> <p>M. FLATET <i>[Signature]</i></p> <p>Mme BOURDAIS <i>[Signature]</i></p> <p>Mme DEGRE <i>[Signature]</i></p> <p>Mme CHAUVIN <i>[Signature]</i></p>	<p>Mme CIRON <i>[Signature]</i></p> <p>Mme SONNET <i>[Signature]</i></p> <p>Mme BOURDEL <i>[Signature]</i></p> <p>M. AMIOUNI <i>[Signature]</i></p> <p>M. LE MOEL <i>[Signature]</i></p> <p>M. SINENBERG <i>[Signature]</i></p> <p>Mme HEBERT <i>[Signature]</i></p> <p>Mme LEGRAIS-OZBERK <i>[Signature]</i></p>	<p>M. BOISSEAU <i>[Signature]</i></p> <p>M. MARSOLLIER <i>[Signature]</i></p> <p>M. GICQUEL <i>[Signature]</i></p> <p>M. TRIMAUD <i>[Signature]</i></p> <p>M. KESKIN <i>[Signature]</i></p> <p>M. EMERIAU <i>[Signature]</i></p> <p>Mme RICHET <i>[Signature]</i></p> <p>Mme ORAIN <i>[Signature]</i></p>	<p>Mme BOMBRAY <i>[Signature]</i></p> <p>Mme GALLAND-PLUMEAU <i>[Signature]</i></p> <p>Excuse pour pouvoir</p> <p>Mme GITEAU <i>[Signature]</i></p> <p>Mme JARRET <i>[Signature]</i></p> <p>Mme PAYET <i>[Signature]</i></p> <p>M. BEASSE <i>[Signature]</i></p> <p>M. BARON <i>[Signature]</i></p> <p>Mme PALIERNE <i>[Signature]</i></p>
---	---	---	--

Préfecture de Loire-Atlantique
 044 214 40 30 - 2023 0406-22-DE
 Acte certifié exécutoire
 Réception par le préfet : 06-04-2023
 Publication le : 06-04-2023

Le Maire,
 Alain HUNAUULT